

## COMPTE-RENDU DE SEANCE DU 20 DECEMBRE 2021

**PRESENTS** : SAUMON Jean-Louis, SAPHORE Christine, DARTIGOLLES Christian, DAURIAN Michel, DILLAR Yves, RAMAUD Aurélia, HOLGADO Mariano, BUSSY Nicolas, DE LAMBERT DES GRANGES Bertrand, ORLIK Sylvain.

**Absents excusés** : SIOC'HAN DE KERSABIEC Katrin

**Secrétaire de séance** : SAPHORE Christine

- Point sur les travaux de réhabilitation séchoir et création parking

L'isolation intérieure a été réalisée, la bâtisse est maintenant hors d'eau. La pose des escaliers sera réalisée après l'intervention du plâtrier. La pose des menuiseries sera effectuée à partir du 15 janvier, ce retard est dû à un délai supplémentaire de la livraison des matériaux.

- Dégradation d'une buse eau pluviale

Afin d'acheminer l'électricité au séchoir, La société SPIE a procédé à des travaux de fonçage pour permettre le passage du réseau électrique sous la route départementale. Lors de cette intervention, la buse permettant l'écoulement des eaux pluviales a été endommagée. Une réparation s'imposant, la société Tresaugues de Savignac a effectué les travaux pour un montant de 1200€ HT.

- Projets pour l'année 2022

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité, sur proposition de l'enseignante de notre école, de créer un banc pour les enfants autour de l'arbre dans la cour de l'école. Cette opération sera concrétisée par notre employé communal.

L'aménagement du nouveau garage communal a été également évoqué, notamment des travaux d'isolation et d'installation de sanitaires.

- Communication de la décision du CCAS

Faisant suite à la situation sanitaire de cette fin d'année, le CCAS a décidé lors de sa réunion de remplacer le repas traditionnel des aînés de plus de 65 ans par la distribution de colis de paniers garnis comme cela a déjà été fait l'année dernière.

L'ensemble du conseil municipal a également validé l'annulation de la traditionnelle présentation des vœux.

- Informations diverses

- A ce jour, notre commune compte 210 habitants

- Monsieur Dartigolles Christian, délégué auprès du syndicat des eaux, informe le conseil municipal d'une augmentation tarifaire.

En effet, à compter du 01 janvier 2022, le M3 d'eau pour une consommation annuelle de 120M3 subira une augmentation de 6%. Ceci aura comme impacte une augmentation annuelle de 9,43€ TTC.

Le M3 d'eau d'assainie subira une augmentation de 1% dans les mêmes conditions.

- Questions diverses

- Monsieur BUSSY Nicolas propose que la commune plante un arbre parrainé à l'occasion d'une naissance dans le village. Le conseil municipal à l'unanimité a retenu cette idée

- Monsieur le Maire a informé le conseil municipal que l'enquêtrice du PLUI était présente à la mairie le 16 décembre 2021. Il lui a été demandé notamment de répertorier le site de notre station d'épuration ainsi que le terrain en face de l'église.

Cette enquête sera clôturée le 06 janvier 2022.